

SECTION SPORTIVE RUGBY EXCELLENCE (garçons et filles)

Le lycée Charles Despiau propose depuis 14 ans aux élèves une section sportive rugby excellence de la classe de seconde à la classe de terminale.

LES OBJECTIFS :

- L'objectif principal de ce type d'étude est de permettre à des élèves sérieux et travailleurs de poursuivre leurs études avec un maximum de chances de réussite, tout en participant à un entraînement physique et technique adapté à la pratique du rugby de haut niveau.
- Le lycée atteint parfaitement cet objectif puisque le pourcentage de réussite des élèves de la section rugby est nettement supérieur au pourcentage moyen du lycée, et ceci dans toutes les filières. Depuis plusieurs années le taux de réussite est proche des 100% !
- Quant à l'objectif sportif il est aussi atteint puisque l'équipe du lycée sort de 9 championnats nationaux en 14 ans, dont trois titres de champion de France et plusieurs podiums.

LA PROCEDURE D'ADMISSION :

Comment intégrer la section ?

- 1-. Se procurer un dossier d'inscription auprès du lycée : soit en le téléchargeant sur le site du lycée (rubrique section sportive rugby), soit en téléphonant au secrétariat du lycée (05.58.05.82.73),
- 2-. Retourner le dossier par courrier ou en le déposant au lycée,
- 3-. Participer à la journée de sélection, au mois de mai (22 mai 2024), à l'issue de laquelle un classement sportif et scolaire sera effectué,
- 4-. Le lycée donne une réponse, mais la décision d'affectation définitive est prononcée par l'IA-DASEN des Landes.

LE FONCTIONNEMENT DE LA SECTION RUGBY DU LYCEE CHARLES DESPIAU :

ENCADREMENT : SPORTIF : un professeur d'EPS spécialiste rugby (DEJEPS) accompagné d'intervenants extérieurs diplômés (entraîneurs, préparateurs physiques pour la musculation et le renforcement).

SCOLAIRE : un suivi assuré par le professeur d'EPS, le professeur principal de chaque classe, un CPE référent pour les trois sections sportives.

MEDICAL : un médecin référent, le médecin référent du stade montois et un kiné ou le kiné du stade montois rugby. Les élèves ont le choix d'un suivi spécifique section sportive (pour ceux qui ne sont pas au stade montois) ou d'un suivi commun avec le club référent.

STRUCTURE : Entre 10 et 18 garçons et environ 10 à 15 filles rentrant en seconde, regroupés dans deux classes. Les classes sont complétées par les autres sections sportives.

Ces élèves suivent ensuite les cursus du lycée dans toutes les filières et sont regroupés dans une seule classe par spécialités. Toutes les classes ayant des sportifs ont les horaires aménagés, que ce soit en filière générale ou en filière technologique.

HORAIRES : Les élèves sont libérés de cours à 16h30 les lundis, mardis et jeudis afin de prendre le bus (départ 16h30, retour 19h15) pour aller sur le lieu d'entraînement. Celui-ci se termine aux alentours de 19h00. En cas d'intempéries, nous restons au gymnase au lycée ou en salle couverte.

- Le lundi : musculation au lycée et à Boniface selon les groupes.
- Le mardi : entraînement terrain avec développement technique et rugby à 10.
- Le jeudi : entraînement terrain axé sur la technique individuelle.
- Les mardis et jeudis entre midi et 13h15 et le mercredi après-midi possibilité de créneaux musculation supplémentaires.

INTERNAT : Les élèves qui en font la demande bénéficient de l'internat du lundi au vendredi. Leurs repas du soir sont gardés si nécessaire (comme ceux des autres sportifs internes du lycée).

Des études aménagées ou surveillées sont organisées après les repas du soir. En salle pour les élèves de seconde, dans les chambres pour les autres niveaux.